

Elle doit être libérée inconditionnellement et immédiatement, et les députés élus du Parlement doivent y retrouver leur siège.

Le Canada est déçu de constater qu'aucune discussion au sujet de la Birmanie n'est pas à l'ordre du jour officiel de la Conférence postministérielle. Nous espérons cependant avoir l'occasion d'examiner à fond cette tragique situation, qui entache le paysage régional, et qui exige une action concertée. Outre la tragédie humaine qui se joue à l'intérieur des frontières birmanes, l'instabilité qui se propage menace la région. La répression interne a des répercussions externes. Par exemple, dans le cas qui nous intéresse, le Bangladesh, pays très pauvre, ne peut répondre aux besoins des fort nombreux réfugiés qui s'y rendent. Les conséquences sur les membres de l'ANASE sont aussi considérables. Le Canada comprend et partage les frustrations de l'Association face au silence de la Birmanie en réponse à la politique de diplomatie discrète qu'elle a adoptée. Le moment est venu de prendre des mesures plus visibles et plus fermes.

Monsieur le Président, il faut demeurer vigilant pour assurer la paix et la stabilité et le Canada compte bien faire preuve de vigilance, et ce dans toutes les régions du monde.

Les Canadiens appuient fermement les efforts de l'ONU pour rétablir la paix au Cambodge. Les Khmers rouges continuent toutefois de menacer cette paix et les chances de succès de l'UNTAC. Aussi longtemps que les Khmers rouges trouveront des collaborateurs qui leur permettront de poursuivre leurs activités à l'extérieur du courant politique dominant du Cambodge, ils pourront continuer d'user de force pour contrôler le territoire, terroriser leur propre peuple et menacer le processus de paix. Nous devons tous voir à ce que la paix et la démocratie soient rétablies dans l'ensemble du Cambodge.

Chers délégués, la recherche de la sécurité est liée à la nécessité de favoriser la prospérité économique mondiale. L'élément clé de cette prospérité réside dans la conclusion satisfaisante de la frustrante impasse des négociations commerciales multilatérales (NCM). Nous nous réjouissons de la modeste impulsion en faveur de la conclusion rapide des négociations donnée par la déclaration du Sommet du G-7. Nous croyons toujours qu'il est possible d'en venir à une entente équilibrée.

Dans ce contexte, le Canada se réjouit de l'Accord de libre-échange de l'ANASE. L'engagement envers cet accord et envers l'ouverture de la région confirme la vigueur de l'ANASE en tant que force économique en Asie et ailleurs.

L'Accord est une réalisation positive dans le contexte des efforts mondiaux en vue de réduire le protectionnisme et il se compare à la participation du Canada à l'Accord de libre-échange